

La réunion mi-mandat

- Posez vos questions ! - le 29 novembre à 20h à la salle du collège Marie Curie



11

Zone 20 : la priorité n'est pas aux voitures !



28

Le Salon Vignes et Vilaine



29

Un relais postal au bar le Comptoir

Sommaire

RETOUR EN IMAGES

4

ACTUALITÉS MUNICIPALES

6

On y travaille

- Extension d'une zone bleue place de la Mairie
- Le nouveau local des professionnels de santé

Bien vivre ensemble

- Le Conseil des Sages raconte l'histoire de la carrière de la Corbinais
- Accueil des nouveaux habitants
- Les nouveaux agents de la commune

À vous de jouer !

- Rubrique «Photos des Habitants»

Conseils Municipaux

- Actualités des derniers Conseils Municipaux

Focus Réunions Publiques

- Les dernières réunions publiques et réunion de mi-mandat

ENVIRONNEMENT
URBANISME

20

Patrimoine / travaux

- La gestion différenciée des espaces verts

Développement durable

- À vos pelles, prêt, plantez
- Le compostage individuel ou partagé

SPORT & CULTURE

22

Vie culturelle

- 1.2.3 Saisons ! LE BAL DES OISEAUX
- Le Festival Le Grand Soufflet - MAAAR
- Pensez réservation !
- «Les P'tits Croqueurs de Livres» ont repris
- La Fête des illuminations

FOCUS LÉGISLATION

11

- La zone 20 : La priorité n'est pas aux voitures !
- Les déchets verts, qu'en faire ?
- Laillé est concernée par les obligations légales de débroussaillage

ENFANCE / JEUNESSE

14

L'actualité enfance/jeunesse

- C'est qui un animateur ?
- La commune soutient les professionnels de la petite enfance

L'actualité périscolaire

- Une journée à thème pour Octobre rose : une première à Laillé !
- Entretien avec une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles

Vie scolaire et actualités

- École Léonard de Vinci
- École Henri Matisse
- École Notre-Dame

VIE DE LA COMMUNE

24

Vie associative

Consommons local

- Le Salon Vignes et Vilaine
- Le point poste au bar Le Comptoir
- Breizh Optical, le nouvel opticien

Connaissez-vous ?

- ARPD (Assistance et Recherche des Personnes Disparues)
- Un hérisson dans votre jardin ?

Le Laillus des Lailléens

- La Dream Team de Laillé

AGENDA

32

édito



Françoise LOUAPRE
Maire de Laillé

NOUS SOMMES RICHES

Il a fallu plus de deux ans de travail. De nombreuses personnes y ont participé. Des habitants de la campagne ou du bourg, des chasseurs, des protecteurs de la nature, des naturalistes, des entomologistes, des éthologues, des ornithologues, des chiroptérologues, des herpétologistes, des jeunes, des seniors, des agents, des stagiaires, des élus, des Lailléens, des Bruzois, des Guichenais et j'en oublie, bref, de nombreuses personnes ont participé activement à la récolte de données.

S'en est suivi des analyses, des photos, des enregistrements et au final, un diagnostic. Fin octobre, l'ensemble des inventaires des milieux et des espèces présents sur la commune a été transmis à l'Office Français de la Biodiversité. Grâce à l'impulsion d'un élu, Jean-Paul Vuichard, adjoint au développement durable, et au suivi du projet par Marie Bunel, agent en charge de la transition écologique, Laillé a réalisé son Atlas de la Biodiversité Communale.

A l'heure où le monde souffre de conflits et d'injustice, reconnecter les humains avec la nature et ouvrir une fenêtre sur le sauvage peut faire du bien. Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire permet de mieux la protéger. Le diagnostic sera prochainement présenté en conseil municipal et sera disponible sur le site internet de la commune. Prenons le temps de le parcourir afin de découvrir son étendue. De nombreuses espèces remarquables ont été recensées et un plan d'action va être voté prochainement afin d'intégrer pleinement les enjeux de la biodiversité dans la politique communale.

Laillé est riche de son environnement et de sa biodiversité. Agissons pour en prendre soin !

Françoise LOUAPRE
Maire de Laillé

Directrice de publication :
Françoise Louapre, maire

Responsables de la rédaction :
Benoît Chartie, François Jore,
Matthieu Morange, Laurence Tournon

Maquette et réalisation :
Agence Gosselin et Service communication

Crédit photos : Mairie de Laillé, François Jore, Sophie Briand, Françoise Louapre, les associations, les écoles, freepik, macrovector, vectorarte, NicoM, Pierre Campistrion, Llenia Cotardo. Délia Gaulin

Impression : Atimco
Document imprimé sur du papier PEFC
(papier issu d'une forêt gérée durablement)

Tirage : 2 600 exemplaires
Reproduction totale ou partielle
interdite sans autorisation.





Retour *en images*



LE CANI PARC

L'édition 2023 des projets participatifs s'est achevée sur un nouveau succès. Cette année, le seul projet soumis à la municipalité était la construction d'un lieu dédié à nos fidèles compagnons à quatre pattes : un caniparc. C'est un groupe de Lailléens motivés qui s'est mobilisé quelques samedis de septembre pour que le lieu voie le jour à proximité du terrain de sport.

Désormais achevé, il est ouvert aux canidés de tout poil, et va permettre à leurs propriétaires de les laisser gambader sans laisse, ...mais pas sans règles.

Pour que ce site soit et demeure un espace de bien-vivre ensemble, un règlement d'utilisation a été rédigé avec le porteur du projet et affiché.

Les élus tiennent à remercier chaleureusement Christophe Lorier pour sa très bonne idée et pour son investissement à mener à bien ce projet.

TROPHÉE DES TRANSITIONS

La commune est lauréate des trophées bretons des transitions qui récompense chaque année les projets innovants en faveur de l'environnement et du développement durable. Parmi 157 projets, Laillé a été choisi pour les actions menées dans le quartier des écoles publiques en faveur de la santé et de l'environnement. Végétalisation des espaces, repas durables, jardin éducatif et solidaire, rénovation thermique, réseau de chaleur bois, goûter unique et sans déchets et centrale photovoltaïque citoyenne ont emporté l'adhésion du jury.





◀ LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Forum des associations du 9 septembre 2023. Le public était nombreux tout au long de l'après-midi pour découvrir les associations de la commune. Les activités qu'elles proposent sont variées et les bénévoles sont très investis dans la vie municipale. Merci à eux pour leur engagement !

PLANTES ET + : UNE MATINÉE AUX COULEURS DE LA NATURE ! ▶

Le samedi 7 octobre s'est tenue une matinée autour des plantes.

Des activités étaient proposées pour les passionnés du jardin, pour les amateurs de confitures ou tout simplement pour les passants curieux qui souhaitaient se prendre au jeu !

Sur la place du marché, des stands de Troc étaient installés afin d'échanger des plantes et des confitures. Un temps d'échanges sur la biodiversité, animé par des naturalistes était également proposé. Lors de cette matinée, les habitants ont aussi pu découvrir le spectacle de jonglage O Fil de l'Eau Mère de la compagnie Dorn Ha Dorn Trovadores !

Sur la place des écoles, il était possible d'amener des pommes pour les presser et repartir avec un délicieux jus de fruits !



▲ LE REPAS DES AÎNÉS : UNE TRADITION RENOUVELÉE AVEC SUCCÈS !

Comme chaque année, le 15 octobre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Laillé a organisé son traditionnel repas offert aux aînés de la Commune de plus de 72 ans.

Cette année, plus de 210 personnes ont pu savourer le repas proposé et servi par le restaurant « La Table du 6 ».

Ce rendez-vous a permis aux uns et aux autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique et de mettre à l'honneur les doyens présents : Gabrielle Jardin (94 ans) et Pierre Lebrun (99 ans) ; Ernestine Morvan (100 ans) était absente pour raison de santé malgré l'envie d'être présente.

Après un repas apprécié, l'après-midi s'est poursuivi en dansant au son de l'orchestre Galaxie.

On y travaille



EXTENSION D'UNE ZONE BLEUE PLACE DE LA MAIRIE

Afin de libérer des places sur la place centrale de la Mairie, le parking va prochainement passer en zone bleue. Cela permettra de générer une rotation des stationnements de véhicules, et ainsi, de faciliter l'accès aux commerces.



LE NOUVEAU LOCAL DES PROFESIONNELS DE SANTÉ

Le bâtiment accueillant notre pôle médical est en cours d'achèvement et devrait être livré en début 2024. Cette réalisation a été confiée à Aiguillon construction avec un double objectif : la création de cellules permettant de regrouper un maximum de professionnels de santé et la réalisation en élévation de logements sociaux.

La résidence abritera la pharmacie, des cabinets d'infirmières et d'ostéopathie et le pôle médical géré par la mairie.

Celui-ci accueillera nos médecins et dentiste déjà présents sur la commune et six cellules complémentaires permettant d'accueillir d'autres praticiens. Des contacts déjà bien avancés sont en cours avec un médecin généraliste, une ergothérapeute et des sages-femmes.



Bien vivre *ensemble*



QUE SE PASSERA-T-IL LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE ?

Ce sera une découverte de notre passé. En effet, Le Conseil des sages va vous raconter l'histoire de la carrière de la Corbinais appelée aujourd'hui «Le Lagon Bleu».

Nous en entendons beaucoup parler ! Alors pourquoi ne pas en apprendre davantage sur ce site remarquable situé sur notre belle commune.

Ce lieu qui fut autrefois un site de carrière exploité de façon industrielle a retrouvé un aspect où la nature a repris ses droits. L'eau calme et tranquille reflète le ciel d'un bleu clair au-dessus, créant une atmosphère sereine qui invite à la contemplation.

Le 8 décembre à 20 h à L'Archipel, nous aurons le plaisir de vous en retracer l'historique. Pour clôturer ce moment nous pourrons échanger autour d'un verre.

Venez nombreux, la découverte est source de satisfaction !

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le 30 septembre, c'est sous un soleil radieux qu'une trentaine de nouveaux habitants ont répondu à l'invitation de la municipalité et ont été accueillis par des élus. Des familles, de jeunes colocataires sont ainsi venus partager leurs premières impressions, très positives, sur la commune et s'informer sur les services, les associations, les équipements.

Nous leur renouvelons tous nos vœux de bienvenue ainsi qu'à ceux qui n'ont pu se joindre à ce moment convivial.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS DE LA COMMUNE !

Du nouveau aux services techniques et à l'accueil, de gauche à droite, Guillaume, Nadège, Agnia, Mickaël et Jean-Philippe... ont intégré les équipes communales.



À VOUS *de jouer !*

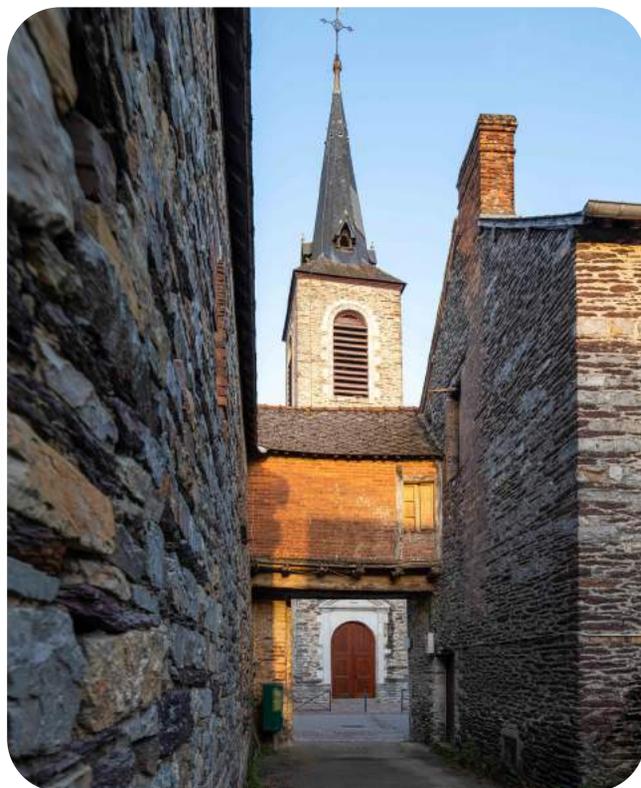
CAPTUREZ LES PLUS BEAUX PAYSAGES DE LAILLÉ !

Vous êtes nombreux à nous envoyer des photos de la commune sur nos réseaux sociaux. Vos clichés mettent en lumière la beauté des vallons, de la campagne et du bourg. Un réel plaisir pour les yeux, qui nous rappelle que Laillé est terre de nature et de vie. Que ce soit en automne, en hiver, au printemps et à l'été, Laillé nous offre des images fantastiques.

Nous lançons donc une rubrique «Photos des Habitants» sur Instagram !

Vous souhaitez faire paraître votre photographie dans la rubrique ? Envoyez-nous vos photos via communication@laille.fr ou taguez nous sur le réseau social avec le [@commune.laille](https://www.instagram.com/commune.laille) !

Nous mentionnerons toujours les crédits.



@Délia_Gaulin_photographie

POURQUOI UNE RUBRIQUE «PHOTOS DES HABITANTS» ?

Vous êtes les meilleurs acteurs et représentants de la commune. Chacun et chacune a sa vision des ruelles, des champs, de la forêt, des allées, des maisons... Racontez-nous votre histoire en une ou plusieurs images !



@Délia_Gaulin_photographie



@Laetitia_Cherbonnel

Conseils municipaux

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement du territoire - transition écologique

- Marché de remplacement des éclairages énergivores sur le complexe de l'Archipel - Attribution et autorisation à Mme la Maire de signer
- ZAC de la Touche – Approbation du Dossier de Réalisation modificatif n°1
- ZAC de la Touche – Approbation du Programme des Equipements Publics
- Cession des parcelles cadastrées section ZN n° 85 et 87 - Lieudit Mandon à Mme Julie GÉRARD
- Végétalisation de la cour de l'école Léonard de Vinci - Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet de l'agence de l'Eau Loire - Bretagne
- Demande de prorogation de la déclaration d'utilité publique opérationnelle sur « l'îlot cœur de bourg »

Culture - éducation - jeunesse - action sociale - sport

- Séjours jeunesse juillet et août 2023 – Réduction du tarif pour les jeunes ayant participé aux actions de financement
- Modification du règlement des services péri et extrascolaires
- Acquisition d'un hangar de l'école Notre Dame
- Modification du règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires.

Finances

- Bourse à projets – Attribution de subventions
- Saison culturelle « Douzémois » – Tarifs 2023-2024
- Attribution d'une subvention exceptionnelle – 80 ans de l'USL football
- Tarification du service Activ'bus

Vie municipale

- Autorisation d'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG 35
- Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de gestion d'Ille et Vilaine
- Octroi de la protection fonctionnelle de la commune à Madame la Maire – Procédure harcèlement
- Mise en place d'un référent déontologue pour les élus du Conseil Municipal.



Focus *Réunions publiques*

RÉUNION PUBLIQUE «HABITER LAILLÉ, AUJOURD'HUI OU DEMAIN»

Vous êtes venus nombreux à la réunion publique "Habiter Laillé aujourd'hui ou demain", qui s'est tenue à la salle du collège Marie Curie le 17 octobre dernier. Plus de 90 personnes ont pu écouter les élus sur la situation du logement dans notre commune. Les questions ont été nombreuses, notamment suite à la présentation de M. Jérôme Duchemin, chargé de projets habitats pluriels pour Néotoa, sur l'habitat inclusif à destination des personnes âgées. Des ateliers participatifs seront prochainement mis en place sur les thématiques évoquées.

La présentation diffusée en réunion est disponible sur le site internet de la commune.



RÉUNION PUBLIQUE AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Après 2 années d'inventaires et d'animations, l'Atlas de Biodiversité Communale arrive à son terme.

La réunion a permis de vous montrer les résultats des inventaires et le plan d'actions proposé. La soirée était suivie d'une sortie nocturne, à la rencontre des papillons de nuit et des salamandres.

À VENIR : RÉUNION DE MI-MANDAT !

Le 29 novembre se tiendra la réunion de mi-mandat à 20h ! L'occasion de faire un bilan de ces 3 années écoulées et de répondre à vos interrogations. Posez vos questions en mairie dans la boîte prévue à cet effet ou scannez ce QR CODE !



Focus législation

LES DÉCHETS VERTS, QU'EN FAIRE ?

La réglementation relative à la production de déchets verts évolue régulièrement.

Aujourd'hui, il est encore possible de déposer les tondes de pelouse en déchetterie, mais la fin de cette pratique est prévue au 1er janvier 2024.

Alors que faire de ces « déchets » ?

Voici ci-dessous, un extrait d'un article de Rennes Métropole relatif à ce sujet :

«Loin d'être des déchets, en fait, les végétaux regorgent de bienfaits pour nos jardins, notamment pour le compostage.

Laissée sur place, la tonte de pelouse se décompose en éléments nutritifs pour le sol.

La tonte différenciée (action de tondre seulement en partie la pelouse pour créer des circulations et garder une partie à l'état sauvage pour favoriser la biodiversité) est un gain de temps en termes d'entretien.



En complément du développement massif et accéléré du compostage d'ici fin 2023, **les habitants seront accompagnés dans l'évolution de leurs habitudes de jardinage lors d'ateliers de formation au jardin «zéro déchet»** : Ils seront notamment sensibilisés à la mutation vers des essences adaptées au dérèglement climatique, peu gourmandes en eau.

La gestion des tontes dans le jardin (mulching, paillage) ne nécessite, dans la plupart des cas, pas d'équipement complémentaire ni une expertise poussée. Des démonstrations seront organisées en déchetterie afin de permettre à tous les usagers d'adopter ces pratiques simples et vertueuses.

La Métropole fera la promotion de kits mulching et de broyeurs. Les professionnels (paysagistes, jardinerie) seront mobilisés pour développer une offre commerciale adaptée, orientée vers le jardin zéro déchet. Lors de rencontres, animations, ils pourront conseiller les particuliers.

En ce qui concerne la réglementation, celle-ci considère cependant les végétaux coupés comme des déchets.

Ainsi, déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire :

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €.

Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.

Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi.

Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).»



LAILLÉ EST CONCERNÉE PAR LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLAGE (OLD)

Débroussailler est la mesure préventive la plus efficace pour limiter les dommages aux habitations et à ceux qui y vivent, en matière de risque de feux de forêts.

Les retours d'expérience des grands feux montrent qu'une écrasante majorité des maisons détruites par l'incendie n'étaient pas débroussaillées.

Pourquoi le débroussaillage est-il indispensable ?

- Il permet de limiter les départs de feu (l'homme est dans plus de 90% des cas à l'origine d'un départ d'incendie)
- Les pompiers peuvent intervenir de manière sécurisée. Pensez qu'ils mettent leur vie en danger pour sauver la nôtre !
- L'autoprotection de votre maison est assurée. En cas d'incendie, vous pourrez ainsi y rester confinés sans vous mettre en danger en prenant votre voiture.
- Votre cadre de vie est préservé: une forêt débroussaillée est plus belle qu'une forêt brûlée !
- Il permet de préserver la forêt en limitant le développement d'un feu accidentel.

Dans quelles zones pratiquer le débroussaillage ?

Dans les zones naturelles, les broussailles et les arbres morts font partie de l'écosystème, et diminuer la masse de combustible partout en forêt n'aurait pas de sens.

La loi n'impose le débroussaillage qu'en présence d'habitations, de constructions, de voiries... dès lors qu'elles sont situées dans ou à proximité de la forêt.

C'est une opération forestière qui vise à diminuer l'intensité d'un incendie en diminuant la quantité du combustible présent aux abords des habitations et à ralentir la progression d'un incendie en créant une discontinuité dans la végétation. Concrètement, moins il y a de matières combustibles disponibles, moins le feu sera puissant ; plus un arbre sera isolé d'une habitation ou d'un autre arbre, plus le feu aura de mal à se propager.



Comment faire en pratique ?

Techniquement, il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes, et en général mettre à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas. Les branches basses présentes sur le bas du tronc des arbres restants doivent aussi être élaguées. Dans chaque département, un arrêté préfectoral fixe les modalités techniques du débroussaillage (voir question «Quelles sont les modalités techniques à suivre ?»).

Le débroussaillage ne vise pas à faire disparaître l'état boisé, mais doit au contraire permettre le développement normal des boisements concernés. Il faut laisser suffisamment de semis et de jeunes arbres, de manière à constituer ultérieurement un peuplement complet.

Il ne faut pas confondre le débroussaillage avec le défrichement, qui est un changement de la nature d'occupation du sol, pour lequel une autorisation est nécessaire.

Qui est responsable du débroussaillage ?

Dans le cas des habitations, c'est le propriétaire qui est responsable du débroussaillage autour de son habitation. Attention, il doit réaliser le débroussaillage de façon continue sur 50 m de profondeur autour de son habitation, et cela sans tenir compte des limites de sa propriété. Les travaux peuvent donc s'étendre sur la ou les parcelles voisines, quand celles-ci ne sont pas bâties.

En effet, la loi a fait peser la charge du débroussaillage sur le propriétaire du bien à défendre, et non sur le propriétaire forestier voisin qui n'a pas demandé qu'une maison vienne s'installer à côté de sa forêt. Ce n'est ainsi pas à ce dernier d'assurer la sécurité d'une habitation qui n'est pas la sienne.

Si la propriété voisine est également bâtie, alors, chacun débroussaillera chez lui.

S'il persiste des zones de superposition d'OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) sur une parcelle non bâtie, alors l'idéal est de s'en partager la charge. A défaut, la charge du débroussaillage incombe au propriétaire de la maison la plus proche de la parcelle concernée par la zone de superposition.

Plus il y a d'habitations, plus les zones de superposition sont nombreuses, et la définition des responsabilités est plus complexe. Mais, il est primordial de bien garder à l'esprit que le débroussaillage de 50 mètres est une action de mise en sécurité individuelle et collective. **«Ce que je fais pour protéger ma maison bénéficie aussi à la protection contre l'incendie pour les maisons voisines.»** Et vice-versa. Les propriétaires auront toujours intérêt à débroussailler ensemble leurs zones de superposition.

Il existe aussi des règles particulières pour les terrains situés en zone urbaine, et pour les infrastructures linéaires (route, voie ferrée...).



L'actualité enfance et jeunesse

C'est qui un animateur ?

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) Méli-Mélo a une équipe composée au maximum de 14 personnes. Chrystelle Cordonnier est la directrice, Aline Teixeira, la directrice adjointe. Les animatrices permanentes sont Clara, Justine, Maëlla, Anita et Valérie. Cette équipe est complétée par 8 à 9 animateurs saisonniers embauchés en contrat d'engagement éducatif (CEE).

Animateur, un métier mal payé ?

L'animateur BAFA lors des vacances scolaires est généralement embauché en contrat d'engagement éducatif (CEE). Dans ce cadre, sa rémunération journalière ne peut être inférieure à 2,2 fois le SMIC horaire soit 23,25 euros brut par jour en 2022. C'est le minimum légal autorisé.

A Laillé, nous avons fait un autre choix, celui de rémunérer les animateurs saisonniers 105 euros brut par jour qu'ils soient titulaires du BAFA, stagiaires ou non diplômés. La commune a augmenté cette rétribution de 24% depuis 2020 afin de rendre attractif le métier d'animateur au sein de la commune de Laillé et ainsi répondre aux difficultés rencontrées par les familles à l'accès à l'ALSH.

Nous souhaitons également inciter les jeunes de Laillé à se former à ce premier niveau de diplôme. Pour cela, la commune peut attribuer une aide financière aux jeunes Lailléens qui souhaitent s'inscrire à la formation BAFA.

Comment améliorer le nombre de places disponibles ?

A Laillé, l'ALSH est « conventionné » pour un accueil de 104 enfants les mercredis et les petites vacances scolaires et 128 enfants l'été.

Nous continuons à travailler pour augmenter le nombre de places d'accueil proposées afin de répondre à la demande croissante des familles. Une réflexion est engagée pour adapter les locaux communaux (mutualisation des espaces, agrandissement, rénovation...) et obtenir un nouvel agrément de la part de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

En quoi consiste le travail de l'animateur ?

Un animateur s'occupe de 8 enfants de moins de 6 ans et de 12 enfants de plus de 6 ans. Cela est défini par un cadre réglementaire national. Une journée de travail est composée de 9h30 effectuées sur 5 jours, avec 30 minutes de pause après le déjeuner. Le repas se fait donc avec les enfants. Les animateurs titulaires sont annualisés : ils effectuent 25h pendant les périodes scolaires (garderie du matin, du soir et pause méridienne) et 48 h30 pendant les vacances scolaires.

MAELLA, 25 ANS :

Animatrice permanente, titulaire du BAFA et d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, elle a commencé en 2015 par de courtes missions qui lui ont donné le goût de continuer. Ce qui lui plaît c'est la variété, aucune journée n'est identique, avec un public différent et des activités variées. Après 3 ans de mission en CDD, la commune l'a titularisée en 2022.



La municipalité a fait le choix pour chaque camp d'été proposé qu'il y ait un titulaire sur chaque déplacement. Les enfants disposent ainsi d'un repère, les parents aussi ! Les participants sont rassurés, les animateurs les découvrent un peu plus, dans un autre contexte.

LEANNE, 20 ANS :

Pourquoi travailler en tant qu'animateur ?

« J'ai effectué un service civique au collège Marie Curie de Laillé cette année scolaire car je souhaite travailler avec les enfants, cette expérience m'a montré que ce n'est pas la tranche d'âge avec lesquels je souhaite poursuivre. Je souhaiterais être auxiliaire de puériculture et une expérience auprès des tout-petits m'intéressait. Ma voisine qui est au conseil municipal m'a conseillé de prendre contact avec les services communaux et ensuite, après un



entretien d'embauche, on m'a proposé de courtes missions pendant les vacances de février et d'avril ainsi que les mercredis. Cela m'a donné envie de passer mon BAFA. Grâce à la commune pour mon financement et mon accompagnement, j'ai effectué mon premier stage de 7 jours à Quiberon.

Je travaille donc cet été pour valider la première partie de mon BAFA en tant que stagiaire. »

Paroles d'enfants

Coline, 7 ANS : « un animateur, c'est quelqu'un qui prend soin de nous quand nos parents sont au travail et qui nous protège ».

« L'accueil de loisirs c'est un endroit pour se faire des amis, on peut se mélanger entre les deux écoles ».

Bastien et Nathan, 8 ans : « un animateur c'est quelqu'un qui s'occupe de nous, qui nous crée des jeux »

Maxence, 4 ans : « une animatrice c'est une dame qui surveille les enfants ... et aussi pendant la sieste ou le repos ».

Owen, 4 ans : « une animatrice, c'est quelqu'un qui crée des activités et qui nous emmène à la cantine ».

Ce qui me plaît le plus avec les animateurs : « jouer avec les copains, construire des cabanes, les sorties comme celles à la piscine, la journée pyjama, le dessin animé de Noël. »



Quel diplôme ?

Le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) est le diplôme de référence pour l'animation. Il est reconnu de niveau bac et propose 2 spécialités, éducateur sportif ou animateur. Pour en faire son métier permanent, la difficulté est d'obtenir un contrat et d'avoir un nombre d'heures suffisant par semaine.

La commune soutient les professionnels de la petite enfance !

La commune soutient les professionnels de la petite enfance, principalement par le biais du RPE (Relais Petite Enfance) et au travers des structures associatives conventionnées.

Le RPE a été mis en place fin 2022 avec les communes de Bruz et de Pont Péan, la CAF imposant un bassin d'habitants de plus de 9000 personnes pour la création d'une telle structure. Le partage des dépenses et des heures des deux professionnelles embauchées pour l'occasion se fait au prorata du nombre d'assistantes maternelles de chaque commune.

Le RPE assure un soutien aux assistantes maternelles dans leur activité :

- en facilitant le lien avec les parents,
- en apportant de l'information, notamment sur les relations employeurs/employés,
- en proposant des soirées thématiques,
- en proposant des séances de lecture appelées «les petits croqueurs de livres», assurées par notre nouvelle agent de notre médiathèque,
- en assurant des matinées d'éveil en complément de celles organisées par l'association SCUBIDOU.

Concernant ce dernier point, la fréquentation est jugée faible en ce début d'année et cela nécessitera peut être une réflexion sur la complémentarité des différentes activités proposées aux assistantes maternelles.



L'association SCUBIDOU poursuit son activité 3 demi-journées par semaine dans l'espace petite enfance mis à disposition par la commune.

Le multi-accueil CHAMBOUL'TOUT accueille aujourd'hui 23 enfants, avec des places d'urgence et 2 places AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle). Il est soutenu par la commune dans le cadre d'une convention, sur le plan logistique (bâtiment, gros équipements, repas fournis par le restaurant scolaire) et sur le plan financier en complément de la subvention CAF.

A court terme, la commune souhaite mettre en place un lieu d'accueil enfants - parents (LAEP) pour permettre des temps d'échange privilégiés entre les familles. Ce lieu d'échange se tiendra dans l'espace petite enfance, déjà partagé entre le RPE et l'association SCUBIDOU, et fonctionnera en présence et avec l'accompagnement de professionnels.

Gil Soufflet, Conseiller Délégué à la petite enfance et à la médiathèque



L'actualité *périscolaire*

UNE JOURNÉE À THÈME POUR OCTOBRE ROSE : UNE PREMIÈRE À LAILLÉ !

Ce vendredi 20 octobre, les agents du périscolaire se sont vêtus de parures roses pour le mois de la lutte contre le cancer du sein. L'idée a émergé dans l'esprit d'un agent des services techniques. Il n'en fallait pas plus pour qu'Hélène Aubin, responsable périscolaire, prenne la relève et s'empare du projet.

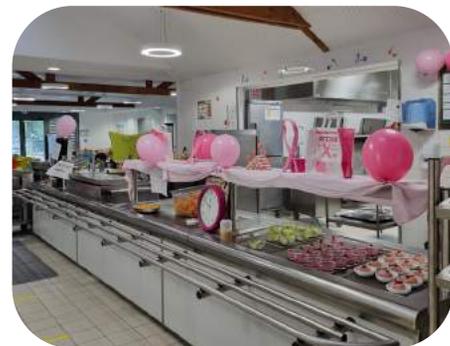
Une chose est sûre, c'est que la couleur rose est venue s'installer dans les salles de garderie ainsi qu'à la cantine municipale. Hélène souhaite aussi que l'équipe d'animateurs du périscolaire mette en place différents projets au cours de l'année 2023-2024. Octobre Rose est un mois pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. C'est aussi un mois qui permet de fédérer et de rassembler. De jolies actions fièrement portées par les agents durant cette journée. Mais aussi des valeurs véhiculées par l'ensemble des services et des élus tout au long de l'année.

L'équipe périscolaire voit la vie en rose...



« L'idée a émergé dans l'esprit d'un des agents des services techniques. Merci Stéphane ! »

Hélène Aubin, Responsable périscolaire



« Les enfants ont pu découvrir une cantine et un repas aux nuances de roses. »

« L'équipe des ATSEM était ravie de participer à cette journée. »

ENTRETIEN AVEC UNE AGENTE TERRITORIALE SPÉCIALISÉE DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

Entretien avec une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles

Quelles sont vos missions quotidiennes ?

Chaque jour, j'accueille les enfants et leurs parents et veille à ce que l'entrée à l'école se déroule dans de bonnes conditions pour chacun. Je dois mettre en confiance les enfants comme les parents. Ces derniers sont parfois plus inquiets que leurs bouts de choux et leur transmettent leur anxiété. Même si la séparation semble quelquefois difficile, qu'ils se rassurent : leurs enfants changent de comportement dans la classe une fois maman et papa partis.

Tout au long de la journée, les tâches sont très variées : habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, aide pendant les repas, coucher à l'heure de la sieste. J'écoute, je console, je câline, je soigne les petits bobos et parfois je gronde mais toujours avec bienveillance. Les règles de la vie de groupe ne sont pas toujours celles de la maison. Les enfants s'y adaptent tous très vite. Je suis là pour les aider à grandir et les rendre autonomes en toute sérénité.

J'apporte aussi une aide à l'enseignante : préparation et rangement du matériel (peinture, pinceaux, papier...), activités d'animation (jeux, ateliers manuels), décoration de la salle de classe, préparation des fêtes, accompagnement lors des sorties de groupe.

Enfin, j'effectue tous les jours le nettoyage courant des équipements et des locaux, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Quelle est votre formation ?

Je suis titulaire d'un CAP petite enfance. Il s'agit d'une obligation pour les ATSEM. Le concours d'ATSEM est spécifique au métier. Enfin, j'effectue des formations de professionnalisation sur des thématiques petite enfance avec le CNFPT.

Quelles sont les compétences que vous devez mobiliser ?

Mon métier nécessite des qualités relationnelles et d'adaptabilité, de la patience, le sens de l'écoute et de la polyvalence. Il faut aussi parfois être ferme en face de tout-petits plus craquants les uns que les autres, mais l'apprentissage du groupe est essentiel tant au niveau scolaire que pour leur vie future. Il faut enfin beaucoup de pédagogie envers les parents qui ont parfois du mal avec cette séparation quotidienne.

Quelles évolutions avez-vous connues dans votre métier ?

Le métier est riche et passionnant. Les enfants sont chaque année plus éveillés, toujours surprenants et attachants. Certaines tâches demeurent, d'autres s'ajoutent comme l'apprentissage de la propreté qui n'est malheureusement pas acquise pour un nombre grandissant d'enfants à l'entrée en maternelle. A chaque change, ce sont les 25 autres élèves de la classe que je dois délaissier.

En tout cas, je reste attachée à ce milieu de la petite enfance et de l'éducation qui fait toute la richesse de mon quotidien professionnel.



Damien RABUSSEAU
Conseiller indépendant en immobilier

06 86 35 64 13
d.rabusseau@man-immo.pro
www.drabusseau.man-immo.pro

Agent commercial
agissant pour le compte de MAN-IMMO.PRO
N°842 810 558 RSAC de Rennes

M@N-IMMO.PRO
Le réseau immo qu'il vous faut

B.Y TAXI

06 12 41 22 22

Vie scolaire

écoles publiques



HENRI MATISSE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE D'ENSEIGNANTES / ATSEM !

Une nouvelle équipe est en construction depuis deux ans. En septembre 2022, deux enseignantes, mesdames Hervé et Kerneis sont arrivées sur l'école et cette année, trois nouvelles collègues intègrent l'équipe: mesdames Orvoen, Pernot et Marin.

Chacune d'entre elles arrive avec un parcours différent. L'équipe apprend à se connaître, et ensemble, nous allons mettre en place de très nombreux projets.



LES PETITS SPORTIFS

Les enfants des classes de Moyennes et de Grande Section ont commencé leur cycle sportif et se rendent à l'Archipel tous les jeudis de 13H30 à 15H15. Ils participent toute l'année scolaire à des ateliers d'activités physiques et sportives animés par les enseignants, les ATSEM et les parents accompagnateurs.

Ces séances permettent aux enfants d'explorer leurs capacités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, mais aussi de développer leur autonomie et la socialisation.

LA GRANDE LESSIVE

Dans le cadre de la «grande lessive», exposition éphémère et internationale du 19 octobre 2023, tous les élèves de l'école ont participé en réalisant une production sur le thème «avec ou sans eau». Ces œuvres ont été étendues à l'extérieur quelques jours.



LÉONARD DE VINCI : LA VENUE D'UN ÉLECTRICIEN SANS FRONTIÈRES

Pierre Fily, bénévole à l'Association Électriciens sans Frontières, est venu le 13 juin à l'école Léonard de Vinci dans les deux classes de CE1- CE2. "Il nous a expliqué que l'eau est précieuse et l'électricité essentielle".

L'ONG Électriciens Sans Frontières va dans les pays en voie de développement pour électrifier des centres éducatifs et de santé. Grâce à une maquette équipée d'un panneau solaire, nous avons compris le fonctionnement d'une pompe pour remplir un château d'eau et le chargement d'une batterie pour les lampes rechargeables. Cette année, les classes, sur toute la France, ont relevé plus de 3000 défis Ecosystem, ce qui a permis de financer 3 missions d'Électriciens Sans Frontières.

Ces défis nous permettent de nous sensibiliser au recyclage des petits appareils électroménagers, des ampoules et des piles.

Nous avons beaucoup apprécié que Pierre nous parle de ses missions au Sénégal, au Burkina Faso... et qu'il nous montre des photos de ses rencontres et de la vie des habitants. »

Les élèves de CE1-CE2



Vie scolaire

école privée



C'EST LA RENTRÉE !

L'équipe a fait sa rentrée pour cette année 2023/2024. Nous comptons cette année 149 élèves dans les 6 classes de l'école.

Nous accueillons cette année encore une dizaine de nouvelles familles qui rejoignent la communauté de l'école, merci à elles et à toutes celles qui continuent à nous faire confiance pour les accompagner dans la scolarité de leurs enfants !



ÉCHECS ET MAT !

En septembre, nous avons reçu les pièces du jeu d'échecs pour la cour. L'achat a été financé par l'Apel grâce aux actions de vente menées en 2022-2023.

Les élèves sont ravis de pouvoir jouer aux échecs pendant la récréation !

En classe de CE1/CE2, tous les élèves sont initiés depuis plusieurs années au jeu d'échecs en classe et ils continuent les années suivantes à s'exercer et approfondir leurs connaissances en classe et dans les temps de garderie.



TRAVAUX DANS LES CLASSES DE MATERNELLE

En octobre ont commencé les travaux de rénovation et d'amélioration des classes de maternelles et des sanitaires de l'école.

Le projet se passe en plusieurs phases, pendant la classe et surtout pendant les vacances scolaires pour ne pas trop perturber le temps scolaire. Le financement est assuré principalement par la solidarité du réseau de l'Enseignement Catholique avec une participation des familles par le biais de la contribution annuelle des familles.

Les deux classes de maternelle seront agrandies et rénovées pour fournir un espace de travail et de vie amélioré aux élèves. Nous déplaçons également les toilettes et améliorons leur confort dans la classe de TPS/PS et dans la classe de MS/GS.

Nous avons hâte de profiter de ces nouveaux aménagements !

Patrimoine *travaux*



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS, FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ ET ÉCONOME EN EAU

La commune de Laillé est engagée depuis plusieurs années dans l'entretien zéro phyto des espaces verts. En complément, la gestion différenciée des espaces permet d'adapter la gestion à l'usage : plus intense en centre-bourg et plus extensive en périphérie (tonte moins fréquente ou fauchage annuel par exemple). Cette année, Maud Genissel a été accueillie pour un stage de Master 1 pendant 3 mois afin d'élaborer le plan de gestion différenciée et de proposer des améliorations. Peut être avez-vous déjà observé les modifications engagées :

- **Développement des zones de fauche plutôt que tontes.** Cela représente un gain de temps d'entretien (estimé à 30h/an), mais surtout de nouveaux espaces de développement de la biodiversité : fleurs et graminées se développent et attirent les insectes pollinisateurs.

- **Fleurissement en plantes vivaces plutôt qu'annuelles.** Nécessitant moins d'arrosage, elles permettent des économies d'eau.

- **Arrêt du fauchage des hauts de talus,** afin de favoriser la régénération naturelle des haies. Cette décision est concertée avec Rennes métropole, qui réalise l'entretien des bords de route hors du bourg.

- **Implantation par les services techniques de nouveaux pieds de murs fleuris.** Ceux-ci peuvent être entretenus par les riverains ou par les services techniques, selon les lieux. Si vous êtes intéressé.e.s, contactez le secrétariat du service technique 02 99 42 57 32 – secretariatst@laille.fr

En complément à ces actions, la commune a intégré le réseau Dephy Collectivités, qui permet un partage d'expériences avec d'autres communes engagées. Laillé est « collectivité démonstratrice » notamment pour la gestion du refuge LPO. Plus d'info à venir sur <https://www.dephy-collectivites.bzh>

Et dans mon jardin ?

La majorité des surfaces vertes de la commune sont en fait constituées par les jardins privés. Si vous souhaitez favoriser la biodiversité dans votre jardin, pensez à laisser un « coin de nature » non tondu, quelques mètres carrés suffisent pour abriter papillons, abeilles et autres insectes. Et cet hiver, faites votre choix parmi les essences locales pour vos plantations : noisetier, charme, viornes, sureau, cornouillers...



LES DESSOUS
rennais

MAGASIN

Lingerie jour et nuit, chaussettes, collants, maillots de bain, homme et femme

DE MARQUE

selon arrivages

LAILLÉ
ZA DES 3 PRÉS

Magasin ouvert
aux particuliers

Lundi, mercredi
et vendredi
de 13h45 à 17h45



20 années d'expérience à votre service

BY INEO HABITAT

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC

4 Place Andrée Récipon
35890 LAILLÉ

02 99 42 38 00

www.lecontact-immobilier.fr

Développement *durable*

A VOS PELLES, PRÊTS ? PLANTEZ !

A la suite de l'ABC, la commune de Laillé lance un plan d'actions pour la biodiversité. Une des premières réalisations concerne le lieu-dit Le Cleux. En réponse à l'appel à projets du Pays de Rennes et en partenariat avec Rennes métropole, ce site a été retenu pour la plantation d'une mini-forêt. La plantation sera réalisée dans une démarche participative, accompagnée par l'association Clim'action et un technicien forestier.

A proximité de la station d'épuration, environ 5400m² vont être plantés d'essences locales et adaptées aux changement climatique : 16 espèces dont une majorité de chênes, mais aussi des érables champêtres, noisetiers, cormiers, pommiers et poiriers sauvages. Cette mini-forêt permettra de stocker du carbone et donc contribuera à atténuer le changement climatique, mais profitera aussi à la biodiversité. Et pour ne rien gâcher, une partie des protections seront des poches à huîtres réutilisées.

Le site du Cleux bénéficie d'un emplacement stratégique : proche du bourg, à proximité du cours d'eau du Rachat, et sur une zone de corridor écologique pour les mammifères notamment. En parallèle de cette plantation, des échanges sont en cours avec Eaux et Vilaine pour restaurer le lit du cours d'eau et les milieux humides associés.

La plantation aura lieu cet hiver (entre décembre et février). Les écoliers y prendront part, mais la contribution des habitants est aussi recherchée ! Si vous êtes intéressés, faites vous connaître à l'accueil de la mairie ou par mail à biodiversite@laille.fr.



POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS, ON SE MET AU COMPOSTAGE INDIVIDUEL OU PARTAGÉ, À CHACUN SON MODE !

Vous disposez d'un jardin ? Prenez rendez-vous pour obtenir un composteur individuel !

Pour récupérer un composteur, il est nécessaire de s'inscrire : https://mesbacs.rennesmetropole.fr/composteurs_lieu_retrait. La prochaine distribution à Laillé aura lieu **le samedi 2 décembre de 11h à 12h** sur la place du marché. Un atelier de 30 minutes sur le compostage sera proposé avant la récupération du kit (composteur, tiges aératrices, bio-seau, documentation). Vous habitez en appartement, et l'immeuble ne dispose pas d'espaces verts ? Vous pouvez utiliser les espaces de compostage partagés mis en place cet automne, place de la mairie (rue de la Halte) et dans le jardin derrière le restaurant La table du 6 (rue du Point du jour). La réservation ouvrira le 22 novembre, le matin. Les composteurs seront fournis sous réserve de la quantité disponible. Au fur et à mesure de l'installation des aires de compostage partagé, des guides composteurs viendront à la rencontre des habitants pour distribuer les seaux et les informer des nouveaux gestes de tri et de participation. À noter : les professionnels, qui ne sont pas encore équipés, seront desservis en collecte en bacs roulants individuels sur tout le territoire. Pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement au compostage est également possible. Contact : biodechets@rennesmetropole.fr



Vie culturelle

Saison Culturelle Douzémôis



LE BAL DES OISEAUX ET LE GRAND SOUFFLET

1.2.3 saisons ! C'est dans une ambiance festive, coopérative et tropicale que la saison culturelle Douzémôis a été lancée. Environ 600 spectateurs se sont retrouvés à Pont Péan pour guincher au coucher de soleil.



FESTIVAL LE GRAND SOUFFLET - MAAAR

La saison culturelle est ravie d'avoir accueilli l'une des premières représentations de ce trio vocal. Merci pour ce merveilleux moment partagé. Le public a été conquis. Merci à la chorale ado/adultes de Musique sur la Rive Sud pour la première partie.

LA BILLETTERIE DE LA SAISON CULTURELLE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Ayez le réflexe réservation !

Déjà plusieurs spectacles où l'on rencontre des spectateurs surpris qu'il n'y ait plus de place pour les représentations qu'ils souhaitent voir.

Afin d'éviter ce genre de désagrément, n'oubliez pas d'acheter vos places en avance.

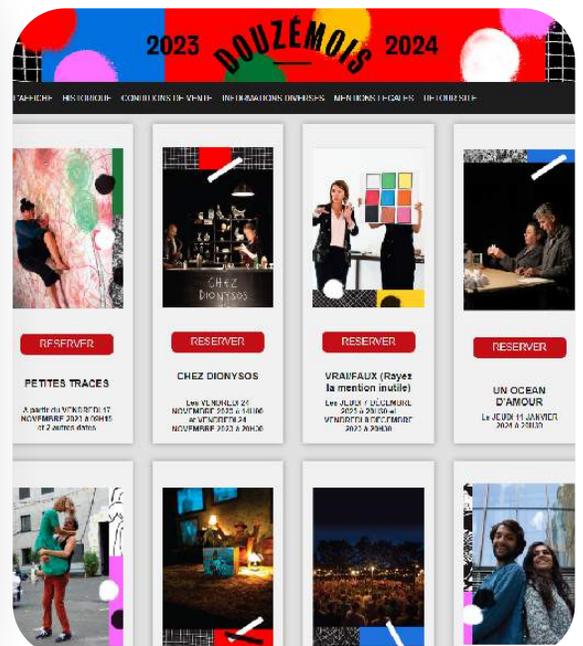
C'est possible :

- En ligne : www.laillle.fr (0.50 cts d'€ de frais de location/billet)
- Par téléphone au 02.99.42.57.10 (paiement sécurisé par carte bancaire)
- A l'accueil de la mairie,
- En vente sur place, s'il en reste !

Vous pouvez d'ores et déjà acheter des places pour les spectacles jusqu'à la fin de la saison. Un anniversaire ? Des places pour Noël ?

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

billetterie@laillle.fr





Les «P'tits Croqueurs de livres» ont repris !

Co-organisées par le Relais petite-enfance (RPE) et la médiathèque L'Intermed', ces lectures animées sont des temps de rencontre avec les albums spécialement pensés pour les tout-petits jusqu'à 3 ans, et pour les adultes qui les accompagnent : parents, assistants maternels, grands-parents, etc.

Les P'tits croqueurs de livres ont lieu une fois par mois à la médiathèque. Une séance est dédiée aux familles, les trois autres s'adressent aux enfants accueillis par les professionnels de la petite enfance. Car on le sait, la lecture apporte de nombreux bénéfices dès le plus jeune âge et il n'est jamais trop tôt pour commencer à lire.

L'équipe municipale profite de cet article pour remercier l'engagement des bénévoles qui ont assuré pendant de nombreuses années ces rendez-vous de lecture auprès des tout-petits.

Prochaines dates des séances ouvertes à toutes les familles :

Mercredi 15 novembre 2023 « Chacun sa trace »

Mercredi 13 décembre 2023 « Ouvrons nos oreilles »

Attention, nouvel horaire : 10:00

Sur inscription auprès de la médiathèque : 02 23 61 47 64 ou mediatheque@laille.fr

La Fête des illuminations

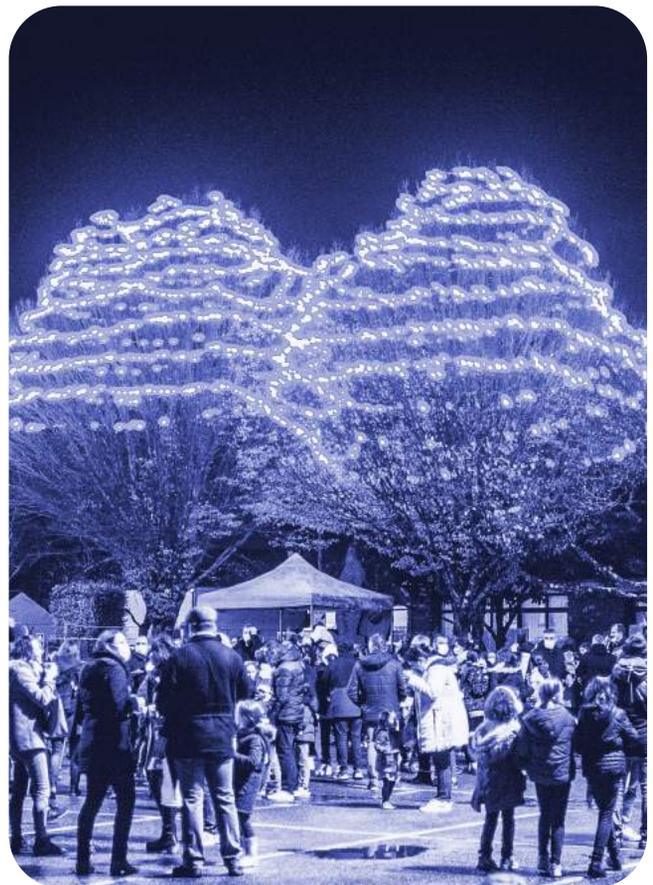
Comme chaque année, retrouvons-nous, déambulons tous ensemble !

RDV à 18h le 15 décembre devant le Point 21, pour une déambulation à la lumière des lampions à travers le centre bourg. L'occasion de se retrouver pour un moment convivial.

Amenez vos lampions ou achetez les sur place au bénéfice de la maison des jeunes. Chocolat et vin chaud à l'arrivée du cortège – Présence exceptionnelle du Père Noël.

Organisée par la commune de Laillé, avec la participation de Laillé Entreprises et du comité des fêtes.

Vous avez envie de contribuer à l'organisation le soir de l'évènement ? Contacter la mairie : 02.99.42.57.10



@Jean-Jacques Devigne

Vie associative

US LAILLÉ VOLLEY EST FIER DE L'INVESTISSEMENT DE SES JEUNES

Le 9 septembre dernier, Anouk, Emma Laurine, Léonie, Sarah et Sofia ont brillamment été reçues à l'examen théorique d'arbitrage. Elles continuent leur formation, sous l'œil avisé de l'arbitre officiel du club, Julien, en vue du passage de l'examen pratique. Elles font leurs armes en arbitrant l'équipe Pré-Région masculine, le samedi soir à l'Arena. La rapidité de jeu des garçons en fait une tâche peu aisée, qu'elles réalisent néanmoins avec brio.

Un grand bravo à elles. Merci pour leur investissement, et nous espérons vivement qu'elles obtiennent leur diplôme en fin de saison en prenant beaucoup de plaisir à arbitrer.



VC Laillé

Le dimanche 24 septembre se sont déroulées les courses cyclistes de la St Michel sur le circuit sélectif du Cleux. 240 compétiteurs étaient présents sur les trois courses proposées par le VC Laillé Vallons de Vilaine. Cette journée de compétition a débuté par l'épreuve ACCESS, le premier Lailléen Stéphane Coquin a terminé à la deuxième place. L'épreuve suivante était réservée aux jeunes de la catégorie U17 où le Lailléen Gabriel Turpin a pris une excellente onzième place sur une course très disputée. Cette journée s'est terminée par l'épreuve OPEN avec 110 concurrents au départ, Le Lailléen Baptiste le Mercier se classe quinzième, résultat prometteur pour ce jeunes coureur du VC Laillé Vallons de Vilaine.

Cinquante bénévoles ont œuvré toute la journée pour que cette journée soit une réussite sportive et festive. Ces épreuves ont été animées par le speaker officiel du Tour de France.



Nouveau!

DES ATELIERS THÉÂTRES POUR LES ADOS

L'association Les Corps (é)Mouvants - s'épanouir par le corps, les arts et le mouvement - vous propose des ateliers de théâtre pour ados le mercredi de 17h à 18h30.

Ces ateliers s'adressent aux jeunes de 13 à 17 ans, avec ou sans expérience préalable du théâtre. Ils visent à se faire plaisir, gagner en confiance en soi, tisser des liens et apprendre l'art du jeu d'acteur, à travers des jeux scéniques, des exercices d'improvisation et la préparation d'un spectacle.

Lieu : Point 21 à Laillé

Tarif : 150 euros pour l'année à partir de novembre (payable en 3 fois) + adhésion 10 €

La séance d'essai est offerte, mais il est nécessaire de s'inscrire au préalable par téléphone auprès de Sophie au 06 95 67 79 98 ou par mail à sophie@corps-e-mouvants.fr





Amicale Laïque - Événements à venir !

Ça y est, la nouvelle année scolaire est déjà bien lancée. L'Amicale Laïque s'est elle aussi remise en marche avec le traditionnel café de la rentrée organisé devant l'école le lundi 4 Septembre. Un bon moment de rassemblement et de partage avec les parents.

L'Assemblée Générale organisée le 25 Septembre a tout d'abord été l'occasion de valider la dotation de 14 645€ qui va être mise à disposition des écoles publiques pour l'année scolaire 2023/2024. L'investissement des parents, enfants et enseignants lors des nombreux événements de l'année dernière va ainsi permettre de financer une partie des différentes activités scolaires à venir. Lors de l'AG nous avons également pu accueillir 4 nouveaux membres qui nous rejoignent pour mener à bien tous nos projets. Nous en profitons aussi pour remercier tous les membres qui font une pause ou qui quittent l'Amicale après plusieurs années d'investissement.

Le samedi 14 octobre, au Point 21, la Boum d'Halloween a rassemblé 211 enfants qui avaient enfilé leurs plus beaux et terrifiants déguisements afin de faire la fête avec nous et DJ Paolo.

Notez déjà les futurs événements à venir pour cette fin d'année 2023 et début 2024 :

- **Le marché de Noël** des écoles reprendra ses quartiers d'hiver dans la cour de l'école primaire **le samedi 16 décembre**. Avis à tous les artistes et bricoleurs bénévoles qui pourraient confectionner des objets qui seront mis à la vente !

- **L'escape game**, avec de nouvelles énigmes et nouvelles salles, sera également reconduit **le week-end des 17-18 février** au Point 21.

Plus que jamais, l'Amicale Laïque sera présente cette année encore, afin de soutenir les écoles publiques de Laillé.

Rejoignez-nous et apportez vos idées et votre énergie pour vivre encore de belles aventures tout au long de l'année : amicale35890@gmail.com et suivez notre actualité sur nos pages Facebook et Instagram « Amicale Laïque Laillé ».

L' Amicale Laïque

US LAILLÉ PÉTANQUE - ENCORE UNE BELLE AFFLUENCE AU CONCOURS COMMUNAL

Samedi 26 août, le concours communal réservé aux Lailléens a regroupé plus d'une quarantaine d'équipes.

Malgré une belle averse en milieu d'après-midi, les joueurs présents ont disputé leurs parties dans la bonne humeur et toujours dans le respect des règles. Les 15 premières équipes se sont vues remettre un lot.

Nous remercions nos partenaires pour leur générosité.

De la compétitivité à la convivialité : ces manifestations sont organisées grâce à l'intervention de nombreux bénévoles du club sous la houlette de Philippe B. qui maîtrise parfaitement, avec son équipe, l'organisation des divers rassemblements organisés au boulodrome ou sur le terrain stabilisé.

Le dimanche 26 novembre 2023, Les adhérents sont invités à venir nombreux salle multi activités du collège Marie Curie de Laillé pour L'Assemblée Générale de l'US Laillé pétanque (10h). Ce sera l'occasion de présenter le bilan sportif de l'année écoulée.

Ginette MILLIAT





LA CHORALE DES EN'CHANTEURS - MESSAGE À TOUS LES AMOUREUX DE LA MUSIQUE

La chorale «les En'chanteurs» mise en place par le CCAS en partenariat avec Rives Sud est à la recherche de nouveaux talents ! Si vous avez la passion du chant, nous vous invitons à nous rejoindre pour une aventure musicale. Chacune de vos voix est une pièce essentielle de notre ensemble pour créer une harmonie unique.

Rejoignez-nous pour chanter et partager la magie de la musique. Les répétitions ont lieu les vendredis de 11h à 12h au Point 21 toutes les deux semaines.

La musique nous attend et nous espérons que vous nous rejoindrez, il suffit de s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie (gratuit).

Randopattes

Vous aimez la nature, les balades en groupe, la convivialité, alors rejoignez l'association RANDOPATTES !

Nous vous proposons des sorties sur LAILLE ou sur les communes environnantes (en covoiturage) à raison d'un dimanche par mois et un mardi ou un jeudi tous les quinze jours.

Le rythme modéré (ce n'est pas de la marche nordique) vous permet de créer des liens et de profiter du paysage. Sur la commune de Laillé, quatre chemins de randonnées ont été balisés : Le circuit du bourg de 5,3km, balisé en blanc ; le circuit de la Chapelle de 13 km, balisé en jaune ; le circuit de la Roche qui chôme de 12km, balisé en bleu ; le circuit de la Vallée de 11km, balisé en vert et orange.

Le départ de ces chemins se situe au niveau du parking de l'Archipel près de l'ancienne salle des sports.

Pour clôturer la saison passée, nous nous sommes retrouvés le 23 et 24 septembre à Saint Jacut de la Mer pour deux très belles randonnées sous le soleil.

Alors, n'hésitez plus, prenez vos chaussures, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Bureau



Écrivain public - Biographe
Rédactrice web SEO
Christelle Desbordes EI



06 75 84 73 38
contact.christelledesbordes@gmail.com
www.christelledesbordes.com

L'ATELIER DES RÉVEURS

Soutien Math

Aide aux devoirs

Accompagnement scolaire

Pour les enfants typiques et atypiques
(DYS, HPI, TSA, TDAH,...)

06 84 21 37 57 - LAILLE -
latelierdesreueurs@yahoo.com



Un p'tit coin de parapluie UN P'TIT COIN DE PARADIS À LAILLÉ !

C'est un véritable p'tit coin de paradis que les familles investies dans l'association Un p'tit coin de parapluie ont créé ce dimanche 17 septembre à Laillé.

Pour la deuxième année consécutive, l'association a organisé son évènement CARAVANES, qui consiste à inviter les Lailléen.n.e.s venu.e.s de divers horizons à nous faire découvrir leurs spécialités culinaires. Un moyen original de se rencontrer et d'éveiller la curiosité quant à la richesse culturelle des habitant.e.s de la commune.

Cette année, plus de 300 personnes ont pu déguster de délicieux plats salés et sucrés préparés par les bénévoles : des repas maghrébins, polonais, géorgiens, arméniens, congolais, italiens, tchétchènes, turcs et bretons.

Le tout dans une ambiance ensoleillée et festive ! L'atelier de musique choro de l'association Toutcouleurs de Rennes a lancé l'après-midi, qui s'est poursuivie par une initiation à la danse africaine et une démo des Gazelles des Vallons, basée à Bourg des comptes. Elle s'est terminée par un beau spectacle de danse et de musique géorgiennes, auquel ont participé les familles géorgiennes de Laillé.

Une magnifique journée que l'association Un P'tit coin de parapluie compte bien pérenniser. Rendez-vous l'année prochaine !



A noter

L'association Un P'tit coin de parapluie remercie chaleureusement La ferme du Bout du Chemin et La Ferme de la Touche Audienne pour leur dons d'oeufs et de légumes bio.

Un livret des recettes réalisées sera très bientôt consultable sur le blog de l'association : <https://ptitcoinparapluie.org/>



LE SPECTACLE DE LA TROUPE DE THÉÂTRE D'IMPROVISATION

La troupe de théâtre d'improvisation «Les Digor-Kalon» est heureuse de vous annoncer la date de son prochain spectacle le samedi 25/11 à 18h au Point 21 ! Ils ont hâte de vous retrouver pour partager un moment unique avec le coeur et l'appétit du théâtre !

USL Laillé Football : une nouvelle présidence et des projets

Après avoir fêté ses 80 ans avant l'été, la section Football de l'USL remercie chaleureusement Jean-Gilles CREFF pour toute son implication dans le club. Il a passé la main à Dominique MAGUIN avec une équipe qui s'est renforcée. Le nombre de licenciés augmente cette année avec un record pour la section (330 licenciés). Le groupement de jeunes fonctionne bien pour le foot à 11 avec les clubs de Bourgarré et de Chanteloup. Les premiers matchs de nos séniors augurent d'une belle saison, on l'espère, avec comme objectif de faire monter nos 3 équipes au niveau supérieur. Nous organisons également des samedis découvertes pour les joueuses en herbe avec l'espoir de pouvoir constituer rapidement une première équipe féminine. Enfin, surprise cette année avec la création d'un album qui sera offert à tous les licenciés pour y coller les vignettes de tous les joueurs, vignettes qui seront en vente dans quelques points sur Laillé. Enfin à noter pour bien démarrer l'année 2024, l'USL Football organisera sa grande soirée du club le samedi 27 janvier avec plein de surprises !

Allez l'US Laillé Football !



Consommmons *local*

LE SALON VIGNES ET VILAINE

Le Salon Vignes et Vilaine célèbre ses douze ans d'âge

à l'Archipel, les 18 et 19 novembre

Laillé Entreprises et de nombreux bénévoles lailléens ont à cœur de vous annoncer la 12^{ème} édition du salon des vins et de la gastronomie.

Le salon est centré sur la découverte et la dégustation des nombreuses appellations viticoles qui jalonnent la Vallée de la Loire.

Les curieux et novices retrouveront aussi les vignerons représentant l'Alsace, la Champagne, le Languedoc, les Côtes de Duras, le Pays Charentais, le Minervois et Les Côtes du Rhône.

Le coup de cœur 2023

Une nouvelle région nous rejoint cette année. Nous pourrions donc découvrir des vins d'Aveyron AOC Marcillac avec la présence du Domaine Matha.

Au bonheur des gastronomes

Un bon vin ne se boit jamais seul... Alors pour cette 12^e édition, des exposants gastronomiques, producteurs, artisans, agriculteurs, seront présents pour vous proposer des produits locaux de qualité, en accompagnement de votre balade œnologique. De quoi ravir nez et palais.

Les animations :

Si vous voulez pousser l'expérience plus loin, l'atelier d'initiation à la dégustation est de retour. Plusieurs sessions sont proposées (inscription obligatoire par le lien « framadate » présent sur le site www.vignesetvilaine.fr).

Tout au long du weekend, des animations se tiendront avec jeux, et cadeaux... le tout dans la bonne humeur et la convivialité !

Toute une équipe au taquet !

52 exposants : 30 vignerons, 22 artisans, commerçants gastronomiques locaux, rien que ça. Vous retrouverez aussi les bénévoles sur place, au taquet pour fêter cette 12^{ème} édition. Comme chaque année, de nombreux partenaires ont choisi d'accompagner le salon Vignes & Vilaine. Sans eux, rien ne serait possible. Nous les remercions pour cette marque de confiance qui souligne la qualité et le bon état d'esprit de cet événement.



Toute l'équipe Vignes & Vilaine, les bénévoles et les exposants n'attendent plus que vous pour cette 12^{ème} édition Vignes et Vilaine...

Programme à retrouver sur www.vignesetvilaine.fr
Sur Facebook et sur Instagram à [@vignesetvilaine.fr](https://www.instagram.com/vignesetvilaine.fr)

INFOS PRATIQUES

Samedi 18 novembre : 10h-20h

Dimanche 19 novembre : 10h-18h

Entrée : 5€

L'Archipel (Salle Nougaro et Boulodrome, Boulevard Commandant Cousteau)

SCANNEZ CE QR CODE et téléchargez vos invitations pour 2 personnes :



LA POSTE VOIT DOUBLE À LAILLÉ : UN RELAIS POSTAL VOUS ATTEND AU BAR LE COMPTOIR

De 7h à 18h, du mardi au samedi, le bar-tabac Le Comptoir propose plusieurs activités postales : l'achat de timbres, notamment des timbres de collection, mais aussi des enveloppes de tous types et des colis Colissimo.

Très pratique, ce nouveau service permet de prendre en charge une partie des flux du bureau de poste de Laillé qui enregistre la plus forte activité du département.

Si vous pouvez déposer des colis et des recommandés au Comptoir, en revanche, attention, vous ne pouvez pas en récupérer. En effet, seul le bureau, géré par la municipalité, place de la Mairie, est autorisé par le groupe La Poste à être un lieu de retrait. Idem, pour les opérations bancaires : elles ne sont réalisables que dans ce bureau situé place de la Mairie.

Au bar-tabac Le Comptoir, Bruno Bouffort a bénéficié d'une formation dispensée par La Poste. Il vous accueille dans un espace dédié au relais postal et propose également d'autres services comme l'achat de tickets, le renouvellement ou l'abonnement Korrigo pour le bus et le métro. Son commerce est aussi partenaire des finances publiques pour le « paiement de proximité ». Ici, vous pouvez régler vos impôts, amendes ou factures du service public (avis de paiement de la cantine, de la crèche ou d'hôpital...) Les paiements sont possibles par carte bancaire ou en espèces jusqu'à 300 euros maximum.



BREIZH OPTICAL, LE REGARD D'UN EXPERT SUR VOS YEUX

Quand vous passez la porte de Breizh Optical, vous verrez Cyriac Castelot dans son atelier, occupé à tailler des verres ou à réparer des montures. Son credo, c'est de vous offrir des verres personnalisés. Ici, les verres sont taillés sur place. Cela vous permet de repartir avec vos lunettes plus rapidement et d'avoir du sur-mesure en fonction de votre morphologie et de votre correction. N'ayez plus crainte de casser une branche, Cyriac vous promet également des miracles de réparation.

Finie la galère du rendez-vous chez l'ophtalmo : l'opticien vous propose un examen de vue. Il modifiera si besoin votre ordonnance avec l'accord de votre spécialiste et vous proposera une nouvelle correction. Attention, il faut pour cela avoir une ordonnance de moins de 5 ans si vous n'avez pas encore 42 ans, ou moins de trois ans si vous êtes plus âgé. Pour les enfants, Cyriac apportera une solution très efficace (et rare chez les opticiens du département) pour éviter que les lunettes glissent sur le nez.

Certains modèles attirent l'œil avec des mousses ou des petits lorgnons. Il s'agit de lunettes adaptées aux sportifs. Fan de sport, Cyriac Castelot répondra à vos attentes de solaires adaptées à votre vue et à votre pratique. Plus solides pour des sports collectifs ou plus légères pour la course et le rêve absolu pour tous ceux qui portent des lunettes, un modèle spécial contre les intempéries ! Côté offres, il vous offre la deuxième paire, lunettes de sport ou solaires. Si vous n'avez pas besoin de deuxième paire, vous bénéficiez d'une remise sur la première !

Horaires de 9h30 à 12h30, 14h à 19h du mardi au vendredi, samedi fin à 18h

Connaissez-vous ?



L'ARPD, ASSISTANCE ET RECHERCHE DE PERSONNES DISPARUES

L'ARPD (Assistance et Recherche de Personnes Disparues) est une association nationale de 600 adhérents répartis en régions qui aide les familles dans le cadre de la disparition d'un de ses membres. Elle apporte un soutien moral, une assistance dans les démarches et effectue des recherches opérationnelles.

En Bretagne nous sommes environ 35. Nous intervenons à la demande des familles sans restriction sur le type de disparition récente ou ancienne, toujours en coordination avec la police ou la gendarmerie si ceux-ci ont ouvert une enquête. Nous ne sommes pas des shérifs, ni des cowboys mais avant tout une association d'aide et de soutien aux familles. Depuis la suppression du dispositif de recherche dans l'intérêt des familles (RIF) en 2013, seules les disparitions qualifiées d'inquiétantes sont prises en charge par les pouvoirs publics, ce qui laisse souvent les familles seules face à une disparition d'une personne majeure. Il faut savoir qu'une absence, même après des dizaines d'années, est toujours invasive. Le processus de deuil ne peut se mettre en marche d'autant que souvent la famille se referme sur cette absence et se tait.

Nous n'intervenons pas de notre propre initiative, uniquement sur demande des familles. Il est donc important de nous faire connaître surtout dans le maillage local. Les personnes qui aimeraient nous rejoindre en tant que bénévoles peuvent nous contacter et tous les profils sont les bienvenus. Professionnels ou retraités, quel que soit le milieu social, les personnes doivent être ouvertes aux autres, savoir écouter et communiquer. Nous assurons les formations des bénévoles.

Si vous avez besoin de l'ARPD pour vous aider, ou si vous désirez aider, le site www.arpd.fr permet de nous connaître et de nous contacter. Localement, on peut nous joindre par mail : bretagne@arpd.fr ou par téléphone : 06 13 19 80 57.



UN HÉRISSON DANS VOTRE JARDIN ?

Le clôtures entre les jardins constituent souvent des obstacles infranchissables, ou sources de blessures, pour la petite faune. Les hérissons par exemple peuvent parcourir 2 à 3 km par nuit pour assurer leurs besoins alimentaires ! L'ABC a permis d'établir que les hérissons sont encore bien présents dans le bourg. Pour les aider à circuler librement, vous pouvez installer dans votre clôture un « passage à hérissons » de 15 x 15 cm. L'agence Rhizome nous offre des décors permettant de rendre visibles et esthétiques ces passages (mais un simple trou dans le grillage peut suffire). Si vous êtes intéressés, demandez en mairie ou par mail à biodiversite@laille.fr



D'octobre à avril, les hérissons s'installent pour hiverner dans les tas de végétaux (feuilles, branchages). Attention donc aux coups de fourche à cette période ! Vous pouvez aussi proposer un abri aux hérissons (« chambre » dans un tas de bois, tas de feuilles...).

COMMENT FAIRE POUR SIGNALER DES ANOMALIES SUR L'ESPACE PUBLIC ?

Pour rappel, le guichet numérique de gestion des demandes et signalements d'anomalies sur l'espace public a changé.

Vous pouvez trouver les liens sur notre site internet www.laille.fr ou sur www.metropole.rennes.fr !

Vous pouvez aussi vous connecter en téléchargeant l'application mobile disponible sur les stores :

Ici Rennes, Ville et Métropole

Le Laillus des Lailléens

BASKET, LA DREAM TEAM DE LAILLÉ

A Laillé, l'équipe à suivre : les filles de U18

Depuis quelques années déjà, une équipe de fille progresse au sein du club de Laillé. Elles jouent actuellement en deuxième division départementale avec pour objectif de monter en première division départementale. Leurs points forts ? L'esprit d'équipe, leur motivation et leur persévérance.



Elena Kerambrun a 16 ans, elle est élève en terminale, en section sportive basket au lycée Jean Macé. C'est notre plus grand espoir féminin !

Peux-tu nous présenter ton parcours ?

J'ai commencé le basket à 6 ans à Laillé. Le basket, c'est une affaire de famille ! Mon père et mon frère ont pratiqué avant moi. J'ai ensuite changé de club pour jouer Bruz en première division départementale. Ma professeure de sport au collège m'a repérée car je courais vite. Je suis donc allée passer les sélections pour intégrer l'Avenir de Rennes. J'ai été prise et j'ai gravi les échelons, Région, Inter-Région puis Nation où je joue aujourd'hui. Désormais, je joue en Nationale U18, et nous détenons actuellement le titre de championnes de Bretagne. L'année dernière, nous avons été finalistes dans les 4 meilleures équipes françaises lors des championnats de France. Cette année, je suis très contente, je m'entraîne et je joue parfois avec l'équipe Nationale 2 seniors.



Qu'est-ce que tu aimes dans ton sport ?

Dans le basket, j'aime la diversité du jeu, ainsi que sa portée individuelle et collective. Pendant mon temps libre, je coache une équipe de Laillé et j'arbitre des matchs.

Pourrais-tu en faire ton métier ?

C'est malheureusement trop contraignant pour les filles car nous ne sommes pas assez rémunérées. Cependant, j'aimerais continuer dans le milieu sportif en devenant kiné du sport.

Nicolas Le Bonniec a 17 ans, il est en Terminale au lycée Saint-Joseph de Bruz.

Quel est ton parcours ?

J'ai commencé le basket à Laillé à l'âge de 6 ans à Laillé. En 2017, je suis parti au club de Bruz pour jouer en U13, puis j'ai été surclassé en U15. J'ai participé à de nombreux stages avec le comité départemental. Et actuellement, je suis surclassé en seniors à Bruz où nous jouons en pré-région.



Qu'est-ce que tu aimes dans le basket ?

C'est avant tout le côté collectif. De plus, ce sport mêle plein d'aspects différents, il faut être explosif, courir vite et utiliser plein d'éléments physiques. Le basket est un sport qui réunit les gens, il aide à prendre confiance en soi. C'est une sorte d'école de la vie car on intègre des valeurs comme le respect, l'unité. Je suis aussi arbitre officiel en départementale, ce qui me plaît beaucoup.

Quels sont tes objectifs pour la saison ?

Cette année, j'aimerais arriver à monter en première division élite avec les seniors car j'apprécie un jeu plus physique... puis jouer en région avec les seniors serait un bel objectif.

Suzanne Jore

Agenda *des sorties*

Novembre



DOUZÉMOIS SPECTACLE PETITES TRACES

Vendredi 17 novembre 9h15 et 10h30

Samedi 18 novembre à 10h30

Lieu : Salle Scène du Point 21

Tarif plein : 7€, tarif sortir : 4€



SALON DES VINS

Samedi 18 novembre de 10h à 20h et

Dimanche 19 novembre de 10h à 18h

Lieu : À l'Archipel

Entrée : 5€

ATELIER INFORMATIQUE À LA MÉDIATHÈQUE

Lundi 20 novembre de 14h à 16h

Lieu : Médiathèque



CHEZ DIONYSOS

Vendredi 24 novembre 20h30

Lieu : À l'Archipel, Salle Nougaro

Tarif plein : 7€, tarif sortir : 4€



DIGOR KALON THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Samedi 25 novembre à 18h

Lieu : Point 21



RÉUNION DE MI-MANDAT

Mercredi 29 novembre à 20h

Lieu : Salle du Collège Marie Curie

Décembre

INAUGURATION DU CANI PARC ET DU CITY STADE

Dimanche 3 décembre à 11h30

Lieu : Stade de foot

LA FÊTE DU JEU, URBAN PLAY

Dimanche 3 décembre à 10h30 à 19h

Lieu : L'Archipel

ATELIER TRICOT/ COUTURE À LA MÉDIATHÈQUE

Mercredi 6 décembre à partir de 14h

Lieu : Médiathèque



VRAI / FAUX (RAYEZ LA MENTION INUTILE)

Jeudi 7 et vendredi 8 décembre
à 20h30

Lieu : À la Mairie

Tarif Plein : 9€, tarif réduit 7€, tarif sortir : 4€

ATELIER LES LIVRES ON AIME ON PARTAGE

Lundi 11 décembre 18h

Lieu : Médiathèque

LA FÊTE DES ILLUMINATIONS

Vendredi 15 décembre

Lieu : Au point 21